

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : LCA latin

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : La cité, entre réalités et utopies

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

La construction des édifices sacrés selon Vitruve

Vitruve (I^{er} siècle avant Jésus-Christ) dédia son traité de dix livres, intitulé *De Architectura*, à Auguste. C'est un témoignage théorique précieux sur l'art de composer et de bâtir les édifices dans l'Antiquité. Dans ce passage, Vitruve explique qu'il faut établir les proportions des temples d'après celles du corps humain.

1. Aedium compositio constat ex symmetria, cujus rationem diligentissime architecti tenere debent. Ea autem paritur a proportione, quae graece ἀναλογία dicitur. Proportio est ratae partis membrorum in omni opere totoque commodulatio, ex qua ratio efficitur symmetriarum. Namque non potest aedis ulla sine symmetria atque proportione rationem habere compositionis, nisi uti [ad] 5 hominis bene figurati membrorum habuerit exactam rationem.
2. Corpus enim hominis ita natura composuit uti os capitis a mento ad frontem summam et radices imas capilli esset decimae partis, item manus pansa ab articulo ad extremum medium digitum tantundem ; caput a mento ad summum verticem octavae, cum cervicibus imis ab summo pectore ad 10 imas radices capillorum sextae, a medio corpore ad summum verticem quartae. Ipsius autem oris altitudinis tertia est pars ab imo mento ad imas nares, nasum ab imis naribus ad finem medium superciliarum tantundem ; ab ea fine ad imas radices capilli frons efficitur item tertiae partis. Pes vero altitudinis corporis sextae, cubitus quartae, pectus item quartae. Reliqua quoque membra suas habent commensus proportionones, quibus etiam antiqui pictores et statuarii nobiles usi magnas et infinitas laudes sunt adsecuti.
3. Similiter vero sacrarum aedium membra ad universam totius magnitudinis summam ex partibus 15 singulis convenientissimum debent habere commensus responsum. Item corporis centrum medium naturaliter est umbilicus ; namque si homo conlocatus fuerit supinus manibus et pedibus pansis circinique conlocatum centrum in umbilico ejus, circumagendo rotundationem utrarumque manuum et pedum digiti linea tangentur. Non minus quemadmodum schema rotundationis in corpore 20 efficitur, item quadrata designatio in eo inveniatur ; nam si a pedibus imis ad summum caput mensum erit eaque mensura relata fuerit ad manus pansas, inveniatur eadem latitudo uti altitudo, quemadmodum areae, quae ad normam sunt quadratae.
4. Ergo si ita natura composuit corpus hominis, uti proportinibus membra ad summam figurationem ejus respondeant, cum causa constituisse videntur antiqui ut etiam in operum 25 perfectionibus singulorum membrorum ad universam figurae speciem habeant commensus exactionem. **[Igitur, cum in omnibus operibus ordines traderent, maxime in aedibus deorum quod eorum operum et laudes et culpae aeternae solent permanere. 5. Nec minus mensurarum rationes, quae in omnibus operibus videntur necessariae esse, ex corporis membris collegerunt, uti digitum, palmum, pedem, cubitum [...].]**

Vitruve, *De l'Architecture*, III, 1.

Traduction

Définition et nécessité du système modulaire. 1. (I.1) L'ordonnance des édifices religieux est fondée sur la « symétrie », dont les architectes doivent respecter le principe avec le plus grand soin. (I.2) Celle-ci naît de la « proportion », qui se dit en grec ἀναλογία. (I.2) La « proportion » consiste en la commensurabilité des composantes en toutes les parties d'un ouvrage et dans sa totalité, obtenue au moyen d'une unité déterminée qui permet le réglage des relations modulaires. (I.3) Aucun temple ne peut effectivement présenter une ordonnance rationnelle sans la « symétrie » ni la « proportion », c'est-à-dire si ses composantes n'ont pas entre elles une relation précisément définie, comme les membres d'un homme correctement conformé.

L'origine naturelle du système modulaire : les proportions du corps humain. 2. (I. 6) La nature a en effet ordonné le corps humain selon les normes suivantes : le visage, depuis le menton jusqu'au sommet du front et à la racine des cheveux, vaut le dixième de sa hauteur, de même que la main ouverte, depuis l'articulation du poignet jusqu'à l'extrémité du majeur ; la tête, depuis le menton jusqu'au sommet du crâne, vaut un huitième ; du sommet de la poitrine mesuré à la base du cou jusqu'à la racine des cheveux on compte un sixième ; du milieu de la poitrine au sommet du crâne, un quart. (I.9) Quant au visage, le tiers de sa hauteur se mesure de la base du menton à la base du nez ; le nez, de la base des narines jusqu'au milieu de la ligne des sourcils, en vaut autant ; de cette limite jusqu'à la racine des cheveux on définit le front, qui constitue ainsi le troisième tiers. (I.12) Le pied correspond à un sixième de la hauteur du corps, l'avant-bras à un quart, ainsi que la poitrine. (I.12) Les autres membres ont également des proportions spécifiques, qui les rendent commensurables entre eux. C'est en y recourant que les peintres et sculpteurs illustres d'autrefois ont eux aussi acquis à jamais une immense renommée.

3. (I.15) De la même façon, les composantes des édifices sacrés doivent présenter dans chacun de leurs détails une concordance proportionnelle parfaitement adéquate à la somme générale de leurs mensurations globales. (I.16) Le centre du corps humain est en outre par nature le nombril ; de fait, si l'on couche un homme sur le dos, mains et jambes écartées, et qu'on pointe un compas sur son nombril, on touchera tangentiellement, en décrivant un cercle, l'extrémité des doigts de ses deux mains et de ses orteils. (I.19) Mais ce n'est pas tout : de même que la figure de la circonférence se réalise dans le corps, de même on y découvrira le schéma du carré. (I.20) Si en effet mesure est prise d'un homme depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête et qu'on reporte cette mesure sur la ligne définie par ses mains tendues, la largeur se trouvera être égale à la hauteur, comme sur les aires carrées à l'équerre.

4. (I.23) Si donc la nature a ordonné le corps humain de telle sorte que, par le jeu des proportions, ses membres fussent en accord avec sa forme envisagée dans sa totalité, c'est avec raison, semble-t-il, que les Anciens ont établi le principe suivant : dans les ouvrages accomplis, il faut également qu'existe une parfaite correspondance modulaire entre les composantes prises individuellement et la configuration de l'ensemble.

Traduction : Pierre Gros, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du nom *membrum* aux lignes 5 et 15.

B. Faits de langue (5 points)

Analysez les formes *ulla* (ligne 4) et *totius* (ligne 15). Quelle est leur nature ? À quel cas, quel genre et quel nombre chacune est-elle déclinée ? Expliquez leur sens dans le cadre de la démonstration de Vitruve.

Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes.

Choix n° 1 (Langue) :

Traduire les lignes 26 – 29 entre crochets (depuis *Igitur* jusqu'à *cubitum*).

[Igitur, cum in omnibus operibus ordines¹ traderent², maxime³ in aedibus deorum quod eorum operum et laudes et culpae aeternae solent permanere. 5. Nec minus⁴ mensurarum rationes, quae in omnibus operibus videntur necessariae esse, ex corporis membris collegerunt, uti digitum, palmum, pedem, cubitum [...].]

Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc).

¹ *ordo, inis, m* : règle.

² Le sujet est « les Anciens ».

³ *Maxime est* (*est* est sous-entendu) : à traduire par « c'est surtout utile ».

⁴ *Nec minus* : « de surcroît ».